

# B

Babillard de  
*Mandeville*

Vol. 15 • No 3 • Septembre 2015  
[www.mandeville.ca](http://www.mandeville.ca)

# Un bel automne nous attend!



P. 3

**Urbanisme**



P. 5

**Déneigement**



P. 8

**Feux**



P. 2

**Interac**



# En direct de l'Hôtel de Ville

Municipalité de Mandeville  
162, rue Desjardins  
Mandeville (Québec) J0K 1L0  
Tél. : 450 835-2055

## Mot de la mairesse

Francine Bergeron

Nous avons passé un bel été 2015 rempli d'activités et de moments inoubliables. Votre participation à ces événements est l'élément clé de leur réussite et c'est ce qui donne l'envie de continuer dans cette lancée.

Pendant la saison estivale, nous avons pu assister à la 3<sup>e</sup> édition du théâtre de rue **Mandeville, une histoire : Les Invisibles**, qui s'est avéré un réel succès. La présentation du spectacle de la Roulotte de Paul Buissonneau dont le thème cette année était **Sherlock Holmes et le chien des Baskerville** a aussi été un immense succès.

Cette année, nous avons rencontré plusieurs écrivains résidant ici à Mandeville. D'ailleurs, nous sommes vraiment choyés d'avoir autant d'artistes de tout genre venant s'établir dans notre municipalité qui s'avère un havre de paix ainsi qu'une source d'inspiration pour eux.



Les travaux des sentiers du **Parc régional des chutes du Calvaire** vont bon train et nous vous invitons à venir bénéficier avec vos jeunes des **sentiers d'hébertisme** situés près du terrain de soccer.

Les parents pourront encore cette année, profiter du service de garde à l'école Youville.

En terminant, j'aimerais souhaiter un bel automne à tous les Mandevillois et Mandevilloises et vous dire que nous pouvons être fiers de notre municipalité!

## Pour nous joindre

**Hôtel de Ville**  
450 835-2055

**Travaux publics**

**En cas d'urgence**  
450 916-2380

450 835-2055  
poste 4706

**Salle municipale et patinoire**  
450 835-2055  
poste 4708

**Environnement et urbanisme**  
450 835-2055  
poste 4702

## Travaux publics

Réjean Bergeron

Cette année, nous vous avons régulièrement rappelé le numéro d'**urgence** de la municipalité qui est le **450 916-2380** afin que vous puissiez communiquer avec nous en cas de problème. Toutefois, la notion d'urgence au niveau de la voirie peut être un peu floue, voici quelques exemples de situations où vous devez communiquer avec nous :

**un glissement de terrain;**

**une inondation;**

**des chemins glissants l'hiver;**

**des arbres ou grosses branches tombés dans l'emprise du chemin;**

**des dommages dans le chemin qui pourraient être dangereux;**



**des carcasses de gros animaux à ramasser dans l'emprise du chemin;**

**etc.**

Pour les urgences de toute autre nature, veuillez composer le 911.

Je vous souhaite un bel automne!

## Environnement et urbanisme

Mathieu Perreault

Le nettoyage du préfiltre de votre fosse septique est une bonne façon de vous assurer du bon fonctionnement de votre système. Au même titre, **il est important de faire attention aux produits qui se retrouvent dans les eaux usées afin de ne pas nuire à l'activité bactériologique** de votre fosse. Finalement, l'ajout d'additifs pour la fosse septique n'est pas recommandé et même à proscrire

dans certains cas, car ceux-ci peuvent déstabiliser la flore bactériologique existante et causer plus de tort que de bien à votre installation.

**Rappel :** les abris d'auto temporaire sont autorisés à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

**Aussi, suite à de nombreux accidents, nous vous demandons, lors de l'installation**

**de câbles pour délimiter ou restreindre l'accès à un terrain, de mettre des dispositifs de visibilité sur le câble.**

Si vous souhaitez avoir plus de détails concernant les règlements, l'environnement ou l'urbanisme, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 835-2055, poste 4702.



## Nouveau!

Nous offrons désormais le service Interac à l'hôtel de ville afin de mieux répondre à vos besoins. Veuillez prendre note que nous n'acceptons que les cartes de débit, **les cartes de crédit ne sont pas acceptées.**



Municipalité de Mandeville  
162, rue Desjardins  
Mandeville (Québec) J0K 1L0  
Tél. : 450 835-2055  
[www.mandeville.ca](http://www.mandeville.ca)



**Le Babillard est le bulletin d'information de la Municipalité de Mandeville**

**Tirage :** 1000 exemplaires distribués gratuitement  
**Rédaction :** Municipalité de Mandeville  
**Design :** Métaphore Communication  
**Impression :** Imprimerie Lanaudière  
**Photo couverture :** Françoise Durand

# Le comité DU PATRIMOINE

## Un petit moment d'histoire

par M. Jean-Claude Charpentier

### Pour l'instruction...

Du temps où chaque municipalité avait sa propre commission scolaire, celle de Saint-Charles-de-Mandeville comptait sept écoles. Une au village et six dans les différents rangs (d'où le nom d'école de rang) pour accommoder la population puisqu'il n'existait pas de transport scolaire, alors les enfants devaient aller à l'école à pied.

Ainsi, en plus de l'école du village, il y avait deux écoles dans le rang Mastigouche, (près du premier et deuxième pont), une au lac Deligny (terre des Charpentier), une au lac Mandeville (terre des Gingras), une dans le rang Saint-Pierre (près de l'ancien pont re-liant celui-ci au rang Saint-Louis à Saint-Gabriel-de-Brandon) et enfin une dans le rang Saint-Augustin communément appelé le Brûlé (à la jonction de la 35<sup>e</sup> Avenue).

Monsieur Gédéon Provost habitait une maison dans le rang Lafrenière (rang à Pitoute) qui avait ceci de particulier : elle était la première habitation de la municipalité de Saint-Damien-de-Brandon puisqu'il occupait le premier lot de la municipalité voisine de Mandeville (emplacement occupé par Monsieur Gérald Comtois aujourd'hui).

Vu la proximité de l'école du Brûlé, il voulut y envoyer ses enfants pour les faire instruire, car il n'y avait pas d'école dans le rang Lafrenière, le nombre de résidents ne le justifiant pas selon la commission scolaire de Saint-Damien. L'école la plus près était située dans le rang voisin, soit le rang Beauparlant, beaucoup plus loin que celle du rang Saint-Augustin.

Les règles des commissions scolaires étaient strictes et pour pouvoir envoyer ses enfants à l'école du rang, il fallait être résident de la municipalité. Les enfants de la famille Provost n'étaient donc pas admissibles à l'école la plus proche n'étant pas résidents de la bonne municipalité!

Mon arrière-grand-père Provost qui possédait aussi des terres de l'autre côté du rang Lafrenière, soit du côté de Saint-Charles, résolut le problème en décidant de s'y construire une autre résidence (emplacement actuel occupé par Monsieur Achille Chagnon) et il put ainsi faire bénéficier ma grand-mère maternelle et ses quatre sœurs des bienfaits de l'instruction donnée par la commission scolaire de Saint-Charles-de-Mandeville!

### Les personnes sur la photo :

Assis, Gédéon Provost et son épouse Victoria Lafrenière. Debout, de gauche à droite, Zéphérina (Ernest Gingras), Dorilla (Hervé Savoie), Alice (Émile Dénomme), Obdulie (Octavien England) et Laurette (Luc Côté).



## Procédure à suivre si l'entrepreneur en déneigement endommage votre boîte aux lettres (ou un autre bien matériel)



Comme vous le savez certainement, la municipalité octroie un contrat à un entrepreneur pour le déneigement. Par conséquent, si une situation telle que mentionnée ci-dessus se présente, vous devrez écrire à l'entrepreneur afin de lui faire part de votre réclamation. Vous devrez y joindre, si possible, des photos de l'incident. La municipalité tient à recevoir une copie conforme de votre lettre afin de suivre votre dossier.

Les réclamations doivent être faites avant le 1<sup>er</sup> mai 2016.

Vous devrez attendre que l'entrepreneur soit passé chez vous afin que celui-ci constate l'état de votre boîte aux lettres ou tout autre dommage. C'est lui qui traitera votre réclamation.

Voici les coordonnées de l'entrepreneur en déneigement :

**Excavation Normand Majeau inc.**  
Téléphone : 450 835-7923  
Télécopieur : 450 835-5437  
info@excavationmajeau.ca  
4861, chemin du Lac  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
(Québec) J0K 2N0

Pour une réclamation par courriel, vous devrez envoyer une copie conforme à l'adresse suivante :  
mandeville@intermonde.net.

Merci de votre compréhension!

# Bibliothèque

Monique Bessette  
Coordonnatrice

La bibliothèque vous suggère quelques nouveautés en ce début d'automne, des romans québécois et étrangers ainsi que quelques policiers :

**Yvon Deschamps**, *Le petit livre bleu : extraits et citations, 1968-2011* (Q)

**Dominique Drouin**, *De mères en filles, tomes 1-2-3*

**Marie-Bernadette Dupuy**, *Les amants du presbytère*

**Mario Hade**, *Des nouvelles d'une p'tite ville, tomes 1-2-3* (Q)

**Karl Ove Knausgaard**, *La mort d'un père et*

*Un homme amoureux*

**Annie Lavigne**, *Marie de la mer, tome 3* (Q)

**Agnès Martin-Lugard**, *La vie est facile, ne t'inquiète pas*

**Henning Mankell**, *Daisy Sisters*

**Diane Marinelli-Drouin**, *La famille Giordano, tome 2* (Q)

**Stuart Nadler**, *Un été à Bluepoint*

**Marylène Pion**, *Les secrétaires, tome 1*

**Graeme Simsion**, *Le théorème du homard*

**Janine Tessier**, *Les rescapés de Berlin, tomes 1 et 2* (Q)

**Nicole Villeneuve**, *Graziella, tomes 1-2* (Q)

**Chrystine Brouillet**, *Six minutes* (Q)

**Paula Hawkins**, *La Fille du train*

**Preston & Child**, *Labyrinthe fatal*

**Stephen King**, *Mr. Mercedes*

J'invite les parents ayant de jeunes enfants à venir me rencontrer, car la bibliothèque possède un grand choix de livres pour tous les âges, tous plus captivants les uns que les autres.

Au plaisir!





## Octobre

### Halloween



31  
oct

Le 31 octobre prochain, une soirée épouvantable vous attend encore cette année! Tous les Mandevillois et Mandevilloises sont invités à venir créer leurs kiosques sur la rue Principale. Pour ce faire, vous devez communiquer avec la municipalité. De plus, nous avons toujours besoin d'un coup de main pour organiser un tel événement. Sans aide, rien n'est possible. Vous êtes intéressés et vous êtes disponibles? Contactez votre service des loisirs municipal. Les préparatifs commencent tôt!

## Novembre

### Gratiféria



21  
nov

Une Gratiféria est un marché gratuit à 100 %. Le principe est simple : apportez quelque chose ou pas; repartez avec quelque chose ou pas. La prochaine Gratiféria aura lieu le **21 novembre de 10 h 00 à 15 h 00**. Tout est accepté, sauf les appareils électroménagers, l'ameublement, les articles brisés, non fonctionnels ou incomplets. Les appareils électroménagers, les gros appareils ou l'ameublement doivent être pris en photo et doivent être affichés sur le panneau qui sera installé à cet effet. Les échanges de services peuvent aussi être affichés sur ce panneau lors de cette journée. Les articles qui n'auront pas trouvé preneur seront récupérés par l'organisme Aux Trouvailles de Mandeville.

## Décembre

### Dépouillement d'arbre de Noël



6  
déc

Le dépouillement d'arbre de Noël aura lieu grâce à la générosité de plusieurs commerçants et l'aide de plusieurs bénévoles. Les cadeaux seront remis à tous les enfants inscrits, âgés de 0 à 12 ans et qui sont résidents de Mandeville. L'activité aura lieu le **6 décembre à 13 h 00** à la salle municipale. Pour inscrire votre enfant, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible au bureau municipal, dans le sac d'école de votre enfant ou chez tous les bons commerçants de Mandeville. Les coupons devront être retournés au bureau municipal avant le 13 novembre 2015 et ils seront offerts dès le 1<sup>er</sup> novembre.

## Une rétrospective de notre été

### Camp de jour



Nous avons encore passé un bel été ensemble. Nous avons fait plusieurs sorties, ateliers de cuisine et expériences scientifiques, etc. En plus de la programmation fort enrichissante, des ateliers ont été faits également avec des auteurs de Mandeville. Merci aux auteurs qui sont venus nous visiter : Madame Diane Marinelli, Monsieur Jacob Brûlé et Monsieur André Marois. Un gros merci à toute l'équipe aussi, sans quoi, le camp ne serait pas si extraordinaire : merci à Audrey Desautels, Frédéric Beauchamp, Laurie Durand et Jacob Brûlé pour leur excellent travail! Tous les jeunes auront reçu, comme à chaque année, un CD souvenir rempli de photos des activités et des sorties au camp 2015.

Camp de jour  
Été 2015



### Balle molle



Deuxième année pour la relève des Loisirs Mandeville inc.! Les jeunes sont venus jouer à la balle molle deux fois par semaine tout l'été pour un coût minime. Merci aux entraîneurs : Annie Boivin et Kim Courchesne! Un gros merci aussi à tous les bénévoles qui sont venus leur donner un coup de main.

### Comité d'embellissement



Le comité d'embellissement travaille fort pour votre municipalité! Vous pourrez voir sous peu le fruit de tous ses efforts! Une première proposition a été retenue. La première plantation pour fleurir le parterre du bureau municipal aura lieu cet automne. Nous allons avoir besoin d'un coup de main.

### Soccer



Deux équipes de jeunes joueurs ont pu pratiquer leur sport sur le nouveau terrain de soccer/football pour seulement 20 \$ pour tout l'été (après la remise). Des jeunes motivés et en forme! Merci à Frédéric Beauchamp, Jacob Brûlé et Audrey Desautels pour leur animation sportive.

### Entraînement en plein air



Grâce au soutien de Québec en forme et d'Autray en forme, nous avons pu, pour une deuxième année consécutive, embaucher un entraîneur afin de donner un entraînement en plein air. Ce projet a pris fin le 31 août dernier. Vous pouvez demander à votre service des loisirs le dépliant comprenant tous les exercices qui ont été vérifiés par un kinésologue.



## La Voix des parents



Depuis ce printemps, une équipe de parents de Mandeville travaille fort pour faire de notre village l'endroit où il fait bon vivre avec sa petite famille. Grâce à la généreuse contribution d'Avenir d'enfants et Québec en forme, le comité pourra, avec vos suggestions, améliorer notre communauté. Pour plus d'informations concernant le projet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

## Activités et courriel...



Suite à une suggestion du comité de la Voix des parents, votre service des loisirs municipal vous offre la possibilité de donner votre courriel afin d'être informé des activités qui se dérouleront dans les semaines à venir. Pour ce faire, vous n'avez qu'à contacter votre technicienne en loisirs au 450 835-2055, poste 4707 ou par courriel à [loisirsmandeville@intermonde.net](mailto:loisirsmandeville@intermonde.net).

## Piste d'hébertisme



Grâce à l'aide financière de la Caisse populaire et du Pacte rural, une piste d'hébertisme incluant cinq modules est maintenant fin prête! L'installation se trouve à côté du terrain de football/soccer. Il y a des tables sous le pavillon pour pique-niquer. N'hésitez pas à les utiliser.



## FEUX : DISTINCTION À FAIRE

Depuis quelque temps, le service incendie de la MRC de D'Autray reçoit un certain nombre d'appels de citoyens se questionnant sur la distinction à faire entre un feu à ciel ouvert et un feu dans un foyer extérieur.

### Feu à ciel ouvert

**Il est obligatoire d'obtenir un permis de brûlage** avant de faire un feu à ciel ouvert (défrichage de terrain, feu de joie ou feu de branchage).

Le feu doit être localisé dans une zone sécuritaire et suffisamment éloignée de tout bâtiment et boisé. Un périmètre de trente (30) mètres doit être observé tout autour du feu. Un surveillant doit être assigné pour le respect du périmètre de sécurité tout au long du brûlage.

Le fait de faire un feu ne doit pas nuire au voisinage.

Il est interdit d'utiliser un accélérateur pour allumer un feu (essence, huile, pneu, etc.).

Les matières destinées au brûlage doivent être empilées en tas d'au plus trois (3) mètres par trois (3) mètres au maxi-

mum et n'excédant pas deux (2) mètres de hauteur.

Avant de faire un feu, il faut avoir sur place des équipements pour combattre un feu afin de garder un contrôle permanent et intervenir au besoin.

La personne responsable du feu doit surveiller le feu en tout temps et s'assurer, avant de quitter les lieux, que ledit feu soit complètement éteint.

Le fait d'obtenir un permis pour faire un feu ne libère pas celui qui l'a obtenu de ses responsabilités ordinaires dans le cas où des déboursés ou dommages résultent du feu ainsi allumé.

Toute personne qui met le feu et qui ne prend pas les mesures nécessaires pour empêcher un feu de se propager commet une infraction en vertu du présent règlement et elle est passible de toutes les peines prévues par le présent règlement.

Il est interdit de faire un feu à l'extérieur lorsque le vent excède vingt-cinq (25) km/h et/ou lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert a été émise.

### Feu de foyer extérieur

Aucun permis n'est nécessaire, par contre, vous devez respecter les exigences suivantes :

Un seul foyer extérieur est autorisé par bâtiment à condition qu'il soit situé dans une zone où l'usage d'une habitation est permis.

Le foyer ne doit pas être installé en cour avant du bâtiment. Il doit être situé à une distance minimale de un (1) mètre des limites de la propriété et à une distance minimale de quatre (4) mètres de tout bâtiment. De plus, le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.

Le foyer extérieur doit être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles. Il doit être muni d'une cheminée, laquelle doit être conçue afin d'éviter l'émission d'escarbilles et d'étincelles.

### Pour obtenir de plus amples renseignements :

Francis Doyon, agent de prévention  
450 836-7007, poste 2743

**Pour obtenir un permis de brûlage :**  
Geneviève Massé, agente à l'administration  
450 836-7007, poste 2510

# Dans la communauté



### Association à but non lucratif

La mission de Santé à Cœur est d'organiser des activités de prévention et de mise en forme pour une meilleure qualité de vie!

### Nos activités

#### Aquaforme

**ViActive** – exercices en salle (Niveau pour tous et niveau dynamique)

**Randonnées pédestres/ Raquette**

**Marche urbaine et remise en forme**

**Gymnastique du cerveau**

**Yoga** (débutant et avancé)

**Tai-chi** (débutant et avancé)

**Badminton**

**Conférences**

Toutes nos activités se déroulent de septembre à mai  
Sorties à vélo (de mai à sept.)

Les inscriptions auront lieu au mois d'août. Carte de membre annuelle : 20 \$.

### ViActive pour tous (une nouveauté de Santé à Cœur)

Les cours de "ViActive pour tous" comportent des exercices de gymnastique "allégés", sollicitant modérément le cardio et pouvant être effectués assis ou debout. Ils sont avant tout destinés à tous ceux et celles ayant besoin d'une remise en forme en douceur, en raison notamment de douleurs articulaires ou de difficultés respiratoires chroniques et qui souhaitent retrouver un peu plus de souplesse et une meilleure qualité de vie au quotidien.

Les cours, d'une durée de 75 minutes chacun, sont donnés à Saint-Gabriel, dans la salle de la FADOQ au 45, rue Maskinongé, le lundi matin, de 10 h 45 à 12 h.

Coût : 5 \$ par session de 12 cours.

Pour toute information supplémentaire :

Tél. : 450 835-3592  
[santeacoer@bellnet.ca](mailto:santeacoer@bellnet.ca)  
[www.santeacoer.org](http://www.santeacoer.org)

**Santé à Cœur**  
25, boul. Houle (C.P. 982)  
Saint-Gabriel-de-Brandon, QC  
J0K 2N0

## Capsule santé

Lorsque vous faites un effort de longue durée comme partir en randonnée pédestre ou même simplement tondre la pelouse, l'hydratation devient très importante. L'eau est un élément nutritif très important qui fait partie d'une bonne gestion de votre santé. Hydratez-vous environ 30 minutes avant l'effort en buvant deux (2) tasses d'eau ou de jus dilué. Durant l'effort, il est important de boire régulièrement afin de prévenir la déshydratation.





## Aux Trouvailles de Mandeville

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants de Mandeville.

### Heures d'ouverture

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30.

Nous vous remercions de votre générosité, car vos dons de vêtements, d'articles et de meubles sont nécessaires et peuvent servir à d'autres. Téléphonnez au 450 835-7207 pour la cueillette de vos meubles en bon état, nous passerons les ramasser les mardis. Déposez vos sacs et vos boîtes à l'intérieur, pendant les heures d'ouverture, si possible.

Nous offrons des meubles de tous genres, bureaux, ensembles de cuisine, salon, tables de salon, bibliothèques, divans et chaises, etc. à bas prix à notre entrepôt et au local, renseignez-vous.

### Dîners communautaires

Nous offrons des dîners communautaires les mercredis et jeudis midi au coût de 3 \$ pour les membres ou 5 \$ pour les non-membres. Venez vous divertir et partager ces repas avec nous. Il n'y aura pas de dîners communautaires pendant le congé des Fêtes, du 23 décembre 2015 au 4 janvier 2016.

### Carte de membre

Le coût est de 5 \$ et vous pouvez vous la procurer à notre organisme.

### Nouvel écocentre

Récupération de matériel informatique et électronique.

Vous pouvez apporter téléviseur, ordinateur, cellulaire, imprimante et tout accessoire électronique au centre de recyclage Frédéric Morin.

### Recyclage Frédéric Morin

1752, chemin Saint-Cléophas Saint-Gabriel de Brandon, QC 450 835-1444

### Jours fériés

Veillez prendre note que nous serons fermés le lundi 7 septembre pour la fête du Travail et le 12 octobre pour l'Action de grâce.

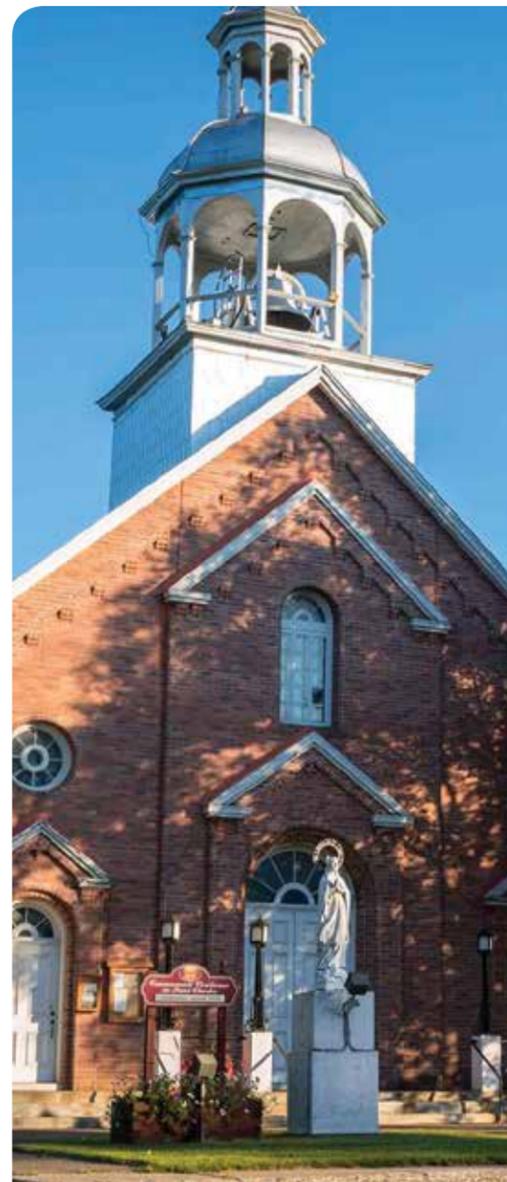
### Guignolée

Notre guignolée se fera le dimanche 13 décembre 2015 et la remise des paniers de Noël se déroulera le lundi 14 décembre à la salle municipale.

Les personnes qui désirent être bénévoles pour le dimanche 13 décembre voudront bien s'inscrire avant le 10 décembre. Vous pouvez communiquer avec nous au 450 835-7207.



Pour les personnes qui envisagent être absentes le dimanche 13 décembre, un responsable sera présent à la salle municipale dès 9 h 00 afin de recevoir vos dons en argent ou en denrées alimentaires non périssables.



## Mandeville en fête

Le festival débutera par la célébration d'une messe le 26 septembre à 16 h 30 à l'église de Mandeville.

Mandeville en fête est heureux de vous inviter à sa 21<sup>e</sup> édition qui se tiendra les 3 et 4 octobre 2015 sous le thème : La récolte des efforts.

Venez rencontrer des gens passionnés qui veulent partager avec vous le plaisir de créer!

### À la demande générale, retour des capsules.

Si vous avez le goût de nous accorder un peu de votre temps, nous sommes à la recherche de

bénévoles. Contactez-nous par courriel : [info@mandevilleenfete.com](mailto:info@mandevilleenfete.com) ou au 450 835-2285.

C'est un rendez-vous annuel incontournable.

Entrée gratuite  
Bienvenue à tous!



## Capitation Dîme 2015

Chers paroissiens,

Votre communauté chrétienne et les membres de l'équipe pastorale sont toujours disponibles pour vous accompagner dans les moments importants de votre vie. Votre communauté chrétienne a aussi besoin de vous. Avec votre soutien financier, les marguilliers pourront établir un budget équilibré pour l'année en cours.

Nous croyons que chaque paroissien est fier de son église, mais nous avons à faire face comme vous aux factures qui arrivent chaque mois (électricité, chauffage, etc.). Si chaque paroissien paie sa part, nous serons plus à même d'être dynamiques dans la communauté et de vous offrir des services de qualité!

Vous pouvez payer votre contribution par la poste, au bureau du presbytère ou lors de la collecte dominicale avec les enveloppes identifiées à cet effet. Adressez le chèque à : Paroisse Saint-David – Communauté Saint-Charles.

**Important :** Soyez assurés que les montants de votre contribution pour la capitation (dîme) et celle de votre collecte dominicale demeurent et servent uniquement à l'église et à la communauté chrétienne de Saint-Charles. Au nom de l'Assemblée de Fabrique, nous vous remercions du fond du cœur!

Claude Fournier et  
Simon Leduc  
Marguilliers

Profitez de la période de capitation pour vérifier si vos paiements sont à jour en ce qui a trait à votre concession de lot au cimetière. Les tarifs d'entretien sont de 18 \$ par année ou de 175 \$ pour 25 ans. Pour de plus amples renseignements, passez au bureau du presbytère situé au 270, rue Desjardins, dans l'ancienne école Saint-Léon.

# La formation Décllic Action

## De bons outils pour la recherche d'emploi

**Vous voulez travailler? Vous avez besoin d'un coup de pouce?**

Le Groupe populaire Décllic vous offre une formation de 18 semaines : 6 semaines de 3 jours et 12 semaines de 4 jours, de 9 heures à 16 heures.

### Une formation gratuite :

Connaissance de tes forces et de tes champs d'intérêt  
Outils de recherche d'emploi  
Stages en entreprise  
Soutien à la recherche d'emploi

Possibilité d'allocation de formation, de garderie et de frais de transport\*\*

**Du 21 septembre au 4 février**

Dans les locaux de Décllic au  
584, rue Montcalm, Berthierville.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Monique Clermont

**au 450 836-0036.**

Une formation offerte en collaboration avec Emploi-Québec.



MRC de  
D'Autray

**Infirmière  
EN MILIEU  
RURAL**

**Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?  
Vous avez besoin de soins  
ou de services de santé ?**

Une infirmière en milieu rural est disponible  
à **Mandeville** tous les jeudis avant midi.  
Pour prendre rendez-vous, communiquez au  
450 835-4707

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière  
**Québec**

